

**PV N°5
DE LA REUNION DU BUREAU REGIONAL
DU MARDI 20 novembre 2018**

Présents : Le Président Jean-Pierre GOMEZ
BLATRIE O. - CELLIER J. - CHAPELLON MP. - CLUZEL F. – GROS P. - LABARTHE R.
MULAS J. - NIVELON G. - REA V. - SCOMPARIN J. - SERRES A.

Excusés : MORATA G.

Invités : MARCHAND JY. – VACHER P.

Ouverture de séance : 19h00

I- PREAMBULE

Janine MULAS accueille les membres du Bureau et donne la parole à Jean-Pierre GOMEZ qui revient sur son entretien non formel du 15 novembre avec les membres du Bureau de la Ligue, et sa convocation par le Président Fédéral, Jean-Pierre SIUTAT, le 16 novembre à laquelle il s'est rendu, accompagné de Patrick GROS.

Il ne fuit pas sa responsabilité de Président et assume tous les dysfonctionnements existants.

En aucun cas la Fédération ne lui a demandé sa démission. Leur volonté est d'apporter des solutions et une aide, sollicitée par Jean-Pierre GOMEZ. Il est prévu qu'ils interviennent au niveau de la comptabilité de la Ligue, mais d'ici là, le retard accumulé dans la saisie sera rattrapé, avec l'aide du cabinet d'expert-comptable.

Tous les membres du Bureau de la Ligue ont été destinataires du courrier compte-rendu de Jean-Pierre SIUTAT, dans lequel il souhaite que la Ligue réalise de fortes économies. A ce jour, Jean-Pierre GOMEZ n'a aucune visibilité sur ce que sera le résultat financier de la Ligue.

Patrick GROS confirme les propos de Jean-Pierre GOMEZ et l'importance de réaliser des économies dès aujourd'hui. Il dénonce toutefois la responsabilité de chacun par des agissements, du temps des 3 Ligues, qui ont contribué à la situation financière délicate du moment.

Concernant la gestion des comptes avec la banque Crédit Mutuel, tout rentre dans l'ordre.

Le Président souhaiterait que l'argent encore en banque dans les secteurs, notamment dans le secteur Auvergne, soit viré sur le compte de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes au plus tôt. Il restera à traiter le compte BNP du secteur Alpin.

Pour ce qui est des règlements d'indemnités des arbitres, la banque s'est renseignée auprès du Crédit Mutuel Massif Central pour adopter le même fonctionnement.

La volonté de Jean-Pierre GOMEZ est de remettre de l'ordre dans les finances et dans ses relations avec les élus. Il a été élu, avec tous les membres du Comité Directeur, afin de relever le défi de diriger cette ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball et tant que l'équipe sera en place, le travail se fera ensemble.

Patrick GROS précise que la volonté de la Fédération est le retour d'une certaine forme de sérénité dans la Ligue et dans les relations entre élus car ils ont écho de ce qui se passe et de certains désaccords. Ils attachent une forte importance à un retour d'osmose dans les relations entre élus.

A titre plus personnel, l'expert-comptable a repris le dossier des remboursements de frais du Président pour en étudier d'éventuelles discordances et tout sera réglé et en ordre d'ici la fin de la semaine.

Jean-Pierre GOMEZ souhaite l'activation au plus vite de la Commission des Finances de la Ligue afin d'apporter une aide au trésorier pour la mise en place d'une véritable stratégie financière à présenter au prochain Comité Directeur du 14 décembre.

Gérald NIVELON intervient pour exprimer son ressenti vis-à-vis du courrier envoyé par Jean-Pierre SIUTAT, à l'issue de son entretien avec Jean-Pierre GOMEZ, et qu'il n'en fait pas la même lecture que celle proposée par Jean-Pierre GOMEZ.

Il confirme toute fois que la finalité de cet entretien n'était pas de demander la démission de Jean-Pierre GOMEZ à la présidence de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball.

Le retour qui a été fait au Bureau Fédéral de cet entretien, par Jean-Pierre SIUTAT, avait plutôt un ton inquiétant et non pas apaisant. Les propos tenus également en Bureau fédéral ont été plus véhéments que ceux reportés ce soir. La situation n'est pas du tout sereine et il ne ressent pas, dans le courrier du Président Fédéral, une réponse d'un appel à l'aide.

Il apprécie le mea culpa de Jean-Pierre GOMEZ et au-delà de ses déclarations, il attend des faits concrets.

L'intervention prochaine de la Fédération n'est pas une visite de courtoisie et il ne faudra pas compter sur la comptable de la Fédération et le Directeur Financier pour nous aider à rattraper notre retard.

Il trouve cela regrettable qu'il ai fallu un clash et une intervention d'un CTS de la Ligue pour déclencher ces dispositions alors que plusieurs élus avaient alerté depuis un certain temps sur des dysfonctionnements au sein de la Ligue.

Il souligne le fait que tous les membres du bureau régional sont complices des agissements pointés du doigt et tous concernés pour trouver des solutions.

Il revient ensuite sur chaque point du courrier du Président Fédéral et sur les engagements pris par Jean-Pierre GOMEZ afin d'obtenir des réponses, des certitudes, des précisions et des reformulations.

Il y a une volonté de chacun d'avancer ensemble, de s'allier et de travailler en équipe. Au-delà d'assumer ses responsabilités, il demande à Jean-Pierre GOMEZ d'accepter de véritables changements et d'être plus conciliant avec des élus qui n'étaient pas forcément dans son groupe de soutien.

De son point de vue personnel, après avoir échangé longuement avec Olivier BLATRIE ces derniers jours, il semble concevable de travailler en équipe, de travailler en confiance avec Olivier BLATRIE et de rester solidaire mais malgré tout, il va falloir que Jean-Pierre GOMEZ fournisse de gros efforts pour rétablir un lien de confiance avec les membres du Bureau.

A l'heure actuelle, Il n'a plus confiance en Jean-Pierre GOMEZ et son honnêteté est remise en cause. Malgré la volonté de vouloir continuer à le soutenir, cela commence à faire beaucoup, pour beaucoup de membres du Bureau de la Ligue, qui doivent continuer à travailler en équipe car tous ont été élus au même titre que Jean-Pierre GOMEZ et que tous sont tout aussi légitimes que lui.

Il ne suffit pas de dire « J'assume mes responsabilités » et de passer à autre chose. Il faut savoir en tirer des leçons et des conclusions. Ça peut être un remaniement de l'équipe, ça peut être une démission, le seul objectif qui importe étant le bon fonctionnement de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball.

A l'heure actuelle il y a rupture du lien de confiance avec une bonne partie des membres du Bureau, il y a également rupture du lien de confiance avec des salariés et notamment les Cadres d'Etat.

Pour lui, la solution, peut-être pas la meilleure, mais la plus raisonnable, serait que Jean-Pierre GOMEZ restitue son mandat de Président de la Ligue et que toute l'équipe du Bureau s'engage à lui faire une sortie honorable en plaidant sa cause auprès de la Fédération, qui est prête à l'entendre, afin de ne pas être banni du basket et de sortir par la petite porte.

C'est la moins mauvaise solution pour la Ligue, pour l'équipe et, humainement, pour Jean-Pierre GOMEZ vis-à-vis de son engagement bénévole de ces nombreuses années.

Il se propose de se positionner en tant qu'adjoint du trésorier, pour lui apporter son aide et son expérience.

Il propose également d'échanger de Vice-Présidence avec Marie-Pierre CHAPELLON afin que chacun soit plus à l'aise dans des domaines mieux maîtrisés.

Renaud LABARTHE souhaite prendre la parole pour exprimer son ressenti à la réception du courrier du Président Fédéral. Il parle d'une attaque d'une énorme violence, dans les propos qui ont été écrits et tous ce qu'il y a à comprendre entre les lignes, de la part de la Fédération.

Si ce courrier a été envoyé par mail à tous les membres des Bureaux et Comités Directeurs, à tous les Comités Départementaux, c'est que le but était qu'il soit diffusé, et il a été diffusé. Il a été commenté et analysé, par des personnes qui n'ont pas forcément connaissance de tous les éléments des dossiers, par des personnes qui ont déjà des doutes sur la capacité des dirigeants de la Ligue à agir, à communiquer et cela a pour conséquence un déferlement d'attaques auxquelles il faut s'attendre.

Les clubs également ne vont pas tarder à en prendre connaissance, ce qui va rajouter, à certain, du scepticisme qu'ils avaient déjà, du dénigrement vis-à-vis de la Ligue, sans parler de la FFBB qui nous met sous tutelle.

Dans ce contexte ultra défavorable, comme l'a très bien dit Gérald, nous sommes tous dans le même bateau. Nous avons été informés et cela veut dire que si nous, on n'agit pas en tant que membres du Bureau, nous sommes solidaires de ce qu'il se passe. Nous n'avons pas le choix, il faut qu'il y ai un changement radical, dans les actions, dans l'organisation, dans les relations, dans la communication, dans tout ce qu'on veut mais il faut quelque chose de tangible, pas des paroles, pas des discours... il faut des faits pour retrouver de la crédibilité.

Il y a effectivement plusieurs possibilités : l'une d'elles est de restructurer et de réorganiser l'équipe déjà en place, ce qui voudrait dire, essayer de convaincre les gens qu'avec la même équipe, la même façon de faire, on va faire mieux. On n'est pas crédibles.

Ou alors, il faut des changements en profondeur. Gérald disait, qu'une des solutions pas idéale, est de se demander si le mandat de Jean-Pierre GOMEZ est en jeu ? C'est une question qu'il faut légitimement se poser. Ce n'est pas une attaque personnelle c'est juste que si on ne pose pas la question, on ne fait pas notre boulot. On est obligé de la poser vu comment il est attaqué. Il faut la poser et il faut que le Bureau ai une position commune. Le Président ne peut pas continuer s'il n'a pas la confiance du Bureau et le Bureau ne peut pas continuer s'il n'a plus confiance en son Président.

Il faut une action forte et, pour en avoir discuté avec les gens du Comité, ils sont également en attente de la réunion de ce soir, cela doit être le cas pour tous les membres des Comité Départementaux.

Aujourd'hui nous avons l'opportunité de prendre des décisions fortes, de prendre des directions claires, d'avoir une réunion de Bureau le 11 décembre pour peaufiner une stratégie et une communication et l'opportunité de tout faire valider au Comité Directeur du 14 décembre. Il faut saisir cette opportunité car, si nous ne la saisissons pas, nous nous ferons descendre.

Ceci est son sentiment personnel. Il rappelle à Jean-Pierre GOMEZ qu'il est prêt à le suivre si celui-ci lui montre qu'il est un leader, un rassembleur mais il doit montrer qu'il a cette capacité car aujourd'hui il n'est pas possible de continuer ainsi.

Prise de parole d'Olivier BLATRIE qui est venu à la Ligue pour participer à l'époque à une aventure humaine. Celle-ci n'existe plus aujourd'hui et il n'a plus le même enthousiasme qu'à ses débuts. Même s'il ne souhaite pas fuir devant ses responsabilités, car ce n'est pas le moment, l'ambiance générale ne donne pas envie. On ne peut pas avancer avec constamment des conflits. Chaque réponse qui est apportée est toujours pensée et réfléchi par rapport à un conflit avec quelqu'un, donc la démarche n'est pas objective.

Malgré que ce ne soit pas la meilleure période pour lui, personnellement et professionnellement, il a souhaité se positionner et se mettre au service de chacun, c'est-à-dire que si le Bureau estime que Jean-Pierre GOMEZ peut redevenir un leader et que lui doit assumer la constitution d'une véritable équipe solidaire autour d'un projet, il n'y aura pas de problème.

Quand on lui demande de reprendre la succession de Jean-Pierre GOMEZ, comme cela a été le cas à plusieurs reprises, il y a 15 jours c'était un NON catégorique mais à force d'y penser et de se faire à cette idée, sans être une ambition personnelle, s'il accepte c'est justement pour retrouver cette aventure humaine et quelque part aussi un challenge.

D'un point de vue humain, il ne se positionne pas contre Jean-Pierre GOMEZ, cela n'est pas possible pour lui, contrairement à d'autres qui ont des positionnements plus fermes mais parce qu'ils n'ont pas le même vécu. Il a ces derniers temps un rôle de tampon, ce qui est assez usant.

Il faut donc envisager, tous ensemble, la meilleure solution. Il n'est pas là pour couper des têtes mais il assumera son rôle s'il faut prendre la place.

Jean-Pierre GOMEZ propose de sortir de la pièce et de laisser les membres du Bureau discuter ensemble et, éventuellement, procéder à un vote.

Avant également de quitter la pièce, Pierre VACHER regrette cette situation mais il convient qu'il faut que les choses changent et que, pour être quotidiennement au contact du terrain, les gens lui parlent et savent tout ce qui se passe et sont au courant des dysfonctionnements de la Ligue. En tant que membre du Comité Directeur de la Ligue, il devient urgent de sortir de cette situation car tout le monde, individuellement est malheureux.

Après échanges et discussions des membres du Bureau, Janine MULAS prend la parole pour rapporter ce qui est ressorti de ce huis clos.

Il en ressort que, à l'unanimité moins 1 abstention (Olivier BLATRIE), les membres du Bureau demandent à Jean-Pierre GOMEZ de laisser son mandat de Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball et de rester, en qualité d'élu, membre du Comité Directeur de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball.

Olivier BLATRIE fera l'intérim au poste de Président jusqu'aux élections au Comité Directeur du 14 décembre 2018,

Jean-Pierre GOMEZ demande quelques jours de réflexion. Il souhaite en parler avec les élus fédéraux lors du séminaire à Troyes et donnera sa réponse à Olivier BLATRIE, dimanche 25 novembre au soir.

2.1 Point sur les licences au 20-11-2018 :

70 280 licenciés

- 0.8 %

LICENCES COMPÉTITION

SAISON 2017/2018 À LA DATE DU 20 NOVEMBRE 2017

SAISON 2018/2019 À LA DATE DU 20 NOVEMBRE 2018

HOMMES 43 889 62.0%

HOMMES 43 104 61.3%

- 785 masculins

FEMMES 26 943 38.0%

FEMMES 27 176 38.7%

+ 233 féminines

TOTAL 70 832

TOTAL 70 280

EVOLUTION: -552 -0.8%

LICENCES CONTACT AVENIR

SAISON 2018/2019 À LA DATE DU 20 NOVEMBRE 2018

HOMMES 43 60.6%

FEMMES 28 39.4%

TOTAL 71

LICENCES CONTACT OBE

SAISON 2018/2019 À LA DATE DU 20 NOVEMBRE 2018

HOMMES 1 980 50.0%

FEMMES 1 980 50.0%

MIXTE 0 0.0%

TOTAL 3 960

2.2 Informations Club :

Les Candidatures retenues par la Commission Sportive Fédérale pour l'organisation des Phases Finales

- **BC LA TRONCHE MEYLAN**
Pour les 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de Finale du Trophée Coupe de France Seniors Féminines qui doivent se dérouler les 16 et 17 février 2019
- **ROANNAIS BASKET FEMININ**
Pour les ¼ et ½ Finale du Trophée Coupe de France Seniors Féminines qui doivent se dérouler les 16 et 17 mars 2019
- **FC LYON ASVEL FEMININ**
Pour les ¼ et ½ Finale de la Coupe de France U18F qui doivent se dérouler les 16 et 17 mars 2019
- **VALENCE BOURG BASKET**
Pour la Finale à 4 du Championnat de France de NF U15 Elite Groupe A qui doit se dérouler les 4 et 5 mai 2019
- **BELLERIVE BASKET CLUB**
Pour la Finale à 4 du Championnat de France de NF U15 Groupe B qui doit se dérouler les 4 et 5 mai 2019.
- **AL ST PRIEST**
Pour les 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de Finale de la Coupe de France U17M qui doivent se dérouler les 26 et 27 janvier 2019
- **AIX MAURIENNE SB**
Pour les 1/16^{ème} et 1/8^{ème} de Finales de la Coupe de France U17M qui doivent se dérouler les 26 et 27 janvier 2019
- **C YZEURE BASKET**
Pour les ¼ et ½ Finale de la Coupe de France U17M qui doivent se dérouler les 16 et 17 mars 2019.
- **JL BOURG**
Pour la Finale à 4 du Championnat de France de NM U18 Elite Groupe A qui doit se dérouler les 4 et 5 mai 2019

Candidatures non retenues :

- ELAN SPORTIF MUZOLAI
- TAIN TOURNON AG

2.3 Fermeture du secrétariat – Vacances de fin d'année :

Proposition de la Secrétaire Générale :

Fermeture des secrétariats des 3 sites les 24 et 31 décembre 2018

Ouverture des secrétariats des 3 sites, UNIQUEMENT LE MATIN, du 26 décembre 2018 au 4 janvier 2019.

(Après-midi sans standard téléphonique et accueil physique afin d'avancer sur les dossiers en cours)

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau

2.4 Standard Téléphonique :

Nouveau numéro de téléphone de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball : **09 77 42 36 20**

Le 04 72 57 85 20 (Lyonnais) est toujours fonctionnel et renvoie sur le 09.xx. sans impact visible de l'extérieur à ce jour.

L'ensemble des appels arrive au secrétariat du siège, qui redistribue ensuite en interne, incluant l'antenne de Clermont-Ferrand mais pas encore celle de Voiron.

Echéancier :

- Délai de maintien du 04.xx. pour recevoir des appels redirigés : 15 décembre 2018
- Communication à mettre en œuvre auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs sur ce laps de temps (Site internet, réseaux, mails, BO, effbb, FBI, modèles de courriers, signatures mails...)
- Délai de maintien du 04.xx. pour message de redirection vers le 09.xx : 07 janvier 2018
- A compter de cette date, uniquement le 09.xx pour Bron et Clermont
- Mise en place cette fin de semaine du "menu" d'accueil à choix multiples impliquant :
 - Choix 1 : Comptabilité (+ 2 choix : Pôle formation ou siège)
 - Choix 2 : Compétitions
 - Choix 3 : Discipline
 - Choix 4 : Technique
 - Choix 5 : IFRABB
 - Choix 6 : CRO
 - Choix 7 : Com' / Even'
 - Choix 8 : Dossiers médicaux arbitres et surclassements (facultatif)
 - Choix 9 : "pour toute autre demande..."

L'enregistrement sera fait par Joëlle pour la voix (+ message des horaires d'accueil téléphonique)
A noter, les renvois vers Voiron seront possibles et seront donc dirigés vers les numéros d'appels de l'antenne.

Concernant Voiron, le passage en 09.xx avec Excentre est à étudier dès lors que nous sommes engagés avec Orange jusqu'en octobre 2019. Faire le choix d'équiper Voiron avec Excentre avant cette date occasionnerait un surcoût (doublement de facturation).

2.5 CEGID Paie :

Les offres sont :

- COD 14932 pour la mise à disposition et l'hébergement de votre logiciel
- CSO 14933 pour la maintenance et l'assistance de votre logiciel Paie
- VFO 14931 pour la formation

Référence contrat : 2018-CSO-14933-00
Contrat de Support YOUR CEGID Y2 ON DEMAND

4 725.60€/an

Désignation	Qté	PU € HT ANNUEL	Total € HT ANNUEL
Contrat de Support CEGID Y2 Licence PAYE Suite – Tranche 50 Bulletins Licence utilisateur PAYE Suite – 1 Utilisateur	1	1 440.00	1 440.00
Montant Total HT			1 440.00 €
TVA 20,00 %			288.00 €
Montant Total TTC			1 728.00 €

Conditions particulières

Date de démarrage du présent contrat : **01/01/2019**

Mode de facturation : **Annuel**, terme à échoir, règlement à réception de facture.

Référence contrat : 2018-CSO-14933-00
Contrat de Support YOUR CEGID Y2 ON DEMAND

Désignation	Qté	PU € HT ANNUEL	Total € HT ANNUEL
Contrat de Support CEGID Y2 Licence PAYE Suite – Tranche 50 Bulletins Licence utilisateur PAYE Suite – 1 Utilisateur	1	1 548.00	1 548.00
Montant Total HT			1 548.00 €
TVA 20,00 %			309.60 €
Montant Total TTC			1 857.60 €

Conditions particulières

Date de démarrage du présent contrat : **01/01/2019**

Mode de facturation : **Annuel**, terme à échoir, règlement à réception de facture.

Frais de Formation :

Désignation	Qté	PUHT	Total HT
Formation de prise en main Y2	1.00	950.00	950.00
Montant Total HT			950.00
TVA 20,00 %			190.00
Montant Total TTC			1 140.00

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau

2.6 Ressources Humaines :

Arrivées de :

- Chargé de communication : **Guillaume DERVAUX**
CDD à compter du 20 décembre 2018 au plus tôt ou 1^{er} janvier 2019 au plus tard et jusqu'au 15 juillet 2019 avec une embauche en CDI envisagée.
- Comptable : **Virginie D'AMBROSIO**
CDI à compter du 10 décembre 2018

- Directeur Territorial : **Pierre-Yves CHASSARD**
CDI à compter du 20 janvier 2019

Proposition d'une arrivée fractionnée, en amont de la prise de fonction, par des CDD à la journée à prévoir sur 6 jours maxi

- 24 et 25 novembre 2018 : Séminaire à Troyes
- 14 décembre 2018 : Comité Directeur
- (Dates à définir en fonction de nos besoins)
-

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau

Arrêt Maladie de **Nicolas ASTRUC** du 15 novembre au 2 décembre 2018

Arrêt Maladie longue durée de **Viviane PERRIN** (Antenne Clermont-Ferrand) à régulariser

2.7 Congés du Personnel

Proposition d'offrir aux salariés, l'un des 2 points des fêtes de fin d'année, soit le 24, soit le 31 décembre 2018.

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau

2.8 Budget Ressources Humaines

Budget Prévisionnel

		Exercice	2018/2019
		Postes	
		Auvergne-Rhône-Alpes	
Compte	Intitulé	Détail	
64	Charges de personnel	Rémunérations	629 000
		Charges sociales	259 600
	TOTAL DES CHARGES		4 089 100

888 600 €

22 % budget

Budget Réajusté

Budget frais de personnel			
Mois	Total brut	Charges patronales	Total masse salariale
mai-18	48 479,46	18 480,64	66 960,10
juin-18	42 857,44	16 263,07	59 120,51
juil-18	41 547,18	17 312,37	58 859,55
août-18	36 954,69	14 049,85	51 004,54
sept-18	40 931,19	16 607,01	57 538,20
oct-18	41 988,24	15 773,22	57 761,46
nov-18	41 439,66	17 013,67	58 453,33
déc-18	43 564,66	18 076,17	61 640,83
janv-19	47 722,16	20 154,92	67 877,08
févr-19	49 754,66	21 171,17	70 925,83
mars-19	49 754,66	21 171,17	70 925,83
avr-19	49 754,66	21 171,17	70 925,83
Total	534 748,66	217 244,43	751 993,09

Différence :

- 136 606,91€

18 % budget

Evocation d'une caisse de solidarité inter-comités dans le cadre du Tournoi des Etoiles.

Suite à la réunion des Présidents de Comités du 2 novembre 2018 à l'Isle d'Abeau, voici les propositions faites :

- **Rassemblement Inter-Comité U12**

- Maintien de la prise en charge des déjeuners, de l'ensemble des participants, par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Avis du Pôle Formation : FAVORABLE – déjà prévu au budget du Pôle
- Proposition au Bureau : Approbation du maintien (sous réserve de l'audit fédéral)
-

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau

- **Camp Inter-Comités et Tournoi Inter-Comités par Secteur**

- Etudier une harmonisation de formule sur un format de 3 jours (2 jours de CIC + 1 jour de TIC)
- Proposition au Bureau : Etude par l'Equipe Technique Régionale de cette harmonisation qui doit avoir pour objectif de diminuer la charge financière pour les Comités.
- Echéance du retour par l'ETR : Conseil des Présidents de Comités du mois de décembre 2018 ou du mois d'avril 2019 ?
-

La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau

- **Tournoi Inter-Comité de Zone (Tournoi des Etoiles)**

- Proposition de mutualisation Inter-Comité du coût pour les participants
- Majoration de cette mutualisation par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Proposition :
 - o Pour les Comités de moins de 3 500 licenciés - 20 %
 - o Pour les Comités de 3 501 à 7000 licenciés =
 - o Pour les Comités de 7 001 à 10 000 licenciés + 8 %
 - o Pour les Comités de plus de 10 000 licenciés + 16 %

Simulation (sans contribution de la Ligue)

CD de - 3500	7 000 > CD > 3 501	10 000 > CD > 7 001	CD de + 10 000
03 - Allier	01 – Ain	26/07 – Drôme Ardèche	38 - Isère
15 - Cantal	74 – Haute-Savoie	63 – Puy-de-Dôme	42 – Loire
43 - Haute Loire			69 – Rhône
73 - Savoie			
109 €/ pers.	133 €/ pers.	144 €/ pers.	154 €/ pers.

	Avant Mutualisation	Après Mutualisation
	284 participant.e.s	284 participant.e.s
	133 € / personne	95 participant.e.s x 109 € 54 participant.e.s x 133 € 54 participant.e.s x 144 € 81 participant.e.s x 154 €
Contribution totale des Comités	37 772 €	37 787 €

Impact pour chaque Comité (sans contribution de la Ligue)

CD	Avant	Après
01 – Ain	3 591 €	3 591 €
03 – Allier	3 591 €	2 943 €
15 – Cantal	1 862 €	1 526 €
26/07 – Drôme Ardèche	3 591 €	3 888 €
38 – Isère	3 591 €	4 158 €
42 - Loire	3 591 €	4 158 €
43 – Haute Loire	3 591 €	2 943 €
63 – Puy-de-Dôme	3 591 €	3 888 €
69 – Rhône et M. Lyon	3 591 €	4 158 €
73 – Savoie	3 591 €	2 943 €
74 – Haute Savoie	3 591 €	3 591 €

Les Comités amenés à payer plus chers ont été consultés,

Ont émis un avis favorable sans conditions, les Comités de la Loire, du Puy-de-Dôme et du Rhône

Ont émis un avis favorable avec condition de contribution de la Ligue, les Comités de Drôme-Ardèche et de l'Isère (voir proposition suivante)

- **Tournoi Inter-Comité de Zone (Tournoi des Etoiles)**

- Majoration de cette mutualisation par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- Proposition au Bureau :

- o Prise en charge de 10 € par personne

- o Participation plafonnée à 27 personnes par délégation

- o Coût total pour la Ligue : 2 840 €

- o Cette contribution de la Ligue est soumise à la mise en place de la mutualisation Inter-Comité.

Impact pour chaque Comité (avec contribution de la Ligue)

CD	Avant	Après
01 – Ain	3 591 €	3 321 €
03 – Allier	3 591 €	2 673 €
15 – Cantal	1 862 €	1 386 €
26/07 – Drôme Ardèche	3 591 €	3 618 €
38 – Isère	3 591 €	3 888 €
42 - Loire	3 591 €	3 888 €
43 – Haute Loire	3 591 €	2 673 €
63 – Puy-de-Dôme	3 591 €	3 618 €
69 – Rhône et M. Lyon	3 591 €	3 888 €
73 – Savoie	3 591 €	2 673 €
74 – Haute Savoie	3 591 €	3 321 €

**La proposition de la contribution de la Ligue
est validée à la majorité par les membres du Bureau
9 pour
2 abstentions
1 ne prend pas part au vote**

IV – POLE 1 : Basket Féminin / Communication / Marketing / Evènementiel – Olivier BLATRIE

4.1 Basket Citoyen – Valérie REA

Demande, avec l'arrivée du Chargé de Communication, un onglet spécifique sur le site de la Ligue, dédié au Basket Citoyen, pour une meilleure communication.

Partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie sur les Finales de la Coupe de la Ligue

Opération Colosse au pied d'argile : 3 interventions à programmer sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, prises en charge par la FBBB.

5.1 Report des rencontres du 17 novembre 2018

58 rencontres reportées, soit par anticipation, soit suivant le protocole des consignes données, ce qui a permis aux clubs d'échanger entre eux.

151 rencontres ont tout de même été jouées.

14 rencontres ont déjà été reprogrammées sur le weekend du 22-23 décembre. Un message sera diffusé aux clubs concernés afin que les dérogations se fassent rapidement pour permettre les désignations des officiels.

5.2 Coupes Territoriales

LES MASCULINS

Secteur Alpes :

Nous connaissons les 2 équipes finalistes :

- CLUSES SCONZIER THIEZ BASKET
- BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISERE

Reste désormais à trouver le site

Secteur Lyonnais :

Les ¼ de Finales ont eu lieu et ont désigné les ½ finalistes qui seront tirés au sort le 28 novembre 2018 :

- LES FALCONS DE PUSIGNAN
- BEAUJOLAIS BASKET
- L'ASM LE PUY EN VELAY
- BC MONTBRISON M.

Problème avec la désignation des arbitres de niveau NM2 qui ne veulent pas arbitrer les rencontres à cause du barème d'indemnités non valorisé.

C'est la FFBB qui fixe les barèmes d'indemnités des arbitres. Le sujet d'une revalorisation est à l'ordre du jour d'une étude au niveau fédéral.

Secteur Auvergne :

Les ½ Finales vont se jouer le week-end du 24-25 novembre 2018 pour désigner les 2 finalistes.

LES FEMININES

Secteur Lyonnais :

Nous connaissons les 2 équipes finalistes

- ROANNAIS BASKET FEMININ
- FC LYON ASVEL FEMININ ESPOIR

Secteur Alpes :

Nous connaissons les 2 équipes finalistes :

- PAYS VOIRONNAIS BC
- AS TULLINS FURES

Secteur Auvergne

Les ½ Finales vont se jouer le week-end du 24-25 novembre 2018 pour désigner les 2 finalistes.

Réunion programmée le samedi 24 novembre au siège de la Ligue, avec les Commissions Sportives départementales pour un travail en concertation.

6.1 Tournoi des Etoiles

Budget à valider concernant les achats et les animations dont les devis ont été transmis.

Configuration maximale :

ACTION	Estimé
Animation HIP HOP	500 €
Animation celographe	200 €
Animation sharingbox	800 €
Animation Speaker	1 000 €
Live TV	1 500 €
Canons serpentins + confettis	300 €
TEE-SHIRT équipes (450 pièces)	1 500 €
TEE-SHIRT CHAMPION (25 pièces)	300 €
Médailles (90 médailles)	500 €
POLO Arbitres et OTM (100 pièces)	1 000 €
Gourdes pour joueurs-joueuses (400 pièces)	900 €
Frais formation cadre arbitres	1 500 €
Frais formation cadre OTM	2 000 €
TOTAL	12 000 €

Le budget est validé à l'unanimité par les membres du Bureau

6.2 Camp d'été

Projet d'établir un budget prévisionnel détaillé qui sera présenté au Bureau au mois de janvier.

Pour être innovant, réflexion sur la proposition d'un Camp d'été 3x3.

6.3 Equipe Technique Régionale

Réunion ETR le 7 janvier 2019 avec les CTF de la Ligue et des Comités.

Sollicitation des Comités pour organiser une réunion des Commissions Technique de chaque Comité.

6.4 Pôles Espoirs

Mise à pieds d'un poliste de Vichy, par Isabelle FIJALKOWSKI, jusqu'au 28 novembre 2018. Décision à prendre sur son éventuel renvoi.

7.1 Règlements des officiels et péréquation

Une grande avancée de réalisée. Il reste maintenant le traitement des rejets de virements
Fichier XLS à étudier pour demande de nouveau RIB (concerne beaucoup d'arbitres Départementaux)

DEMANDE PARTICULIERE concernant les arbitres Ligue Jeunes : Revoir la position de la Ligue pour un paiement à 15 jours sur les championnats de Jeunes.

Les officiels sont en majorité des jeunes arbitres et/ou étudiant qui ont réellement besoin de ce complément au quotidien – de nombreux officiels ont déjà fait des demandes pour ne plus être désignés sur ces championnats.

Statut quo jusqu'à la fin de la 1^{ère} phase. Prise en considération de la demande à partir du mois de janvier.

7.2 Tournoi des Etoiles

Pour rester cohérent et, suite aux demandes des CDO, les arbitres seront choisis et envoyés par les CDO, selon le potentiel estimé.

L'encadrement, sous la responsabilité du CTO, sera fait pour permettre à chaque secteur d'être représenté, y compris Bourgogne Franche Comté

Coté OTM – 30 à 40 OTM R et CF avec validation OTM sur 3 jours selon dispo - 2 OTM par rencontres.

7.3 Stage des Arbitres Fédéraux

16 et 17 février 2019.

Stage obligatoire avec invitation des Jeunes Arbitres Championnat de France et des arbitres Nationaux et Fédéraux sur la base du volontariat.

7.4 Tournoi de Chamalières

Tournoi Elite U15 Masculin et Féminin à but caritatif

Les conditions de prises en charge ne permettent pas de le retenir cette saison dans le plan de formation, sauf à voter une dépense de 1000 € (cadres + hébergement) - Le club ne prenant en charge que la partie repas.

Disparité avec les autres Tournois supports de formation.

Le Bureau valide à l'unanimité la non-participation de la C.R.O. sur ce tournoi

7.5 Courriers reçus

Club qui se plaint d'arbitrage maison (rencontre sans officiel)

Club qui se plaint de l'attitude des officiels

Club qui demande à renseigner des arbitres club sur une rencontre à désignation obligatoire.
IMPOSSIBLE car non conforme à la charte.

VIII – Pôle 2 - Organisation Générale et Logistique – Patrick GROS

8.1 Comité Directeur du 14 novembre 2018

Patrick GROS propose l'organisation du Comité Directeur du 14 décembre 2018 à l'Ouest Lyonnais Basket.

Jean-Pierre GOMEZ émet un avis défavorable pour l'organisation, particulièrement, de ce Comité Directeur par un club.

Gérald NIVELON pense, qu'au contraire, c'est l'occasion pour aller de l'avant de montrer qu'une mobilisation se met en marche et que la Ligue s'ouvre vers l'extérieur.

8.2 Recensement du matériel et des besoins

Sollicitation du service administratif pour établir la trame d'une liste à transmettre à tous les élus et salariés pour ne rien oublier, ni personne.

8.3 Budget du Pôle 2

Partir sur un budget prévisionnel et ajuster en fonction des différentes missions et organisations.

IX – Pôle 6 – Coordination et Harmonisation – Marie-Pierre CHAPELLON

9.1 Règlements

Début de l'anticipation de la rédaction/modification des règlements pour la prochaine saison, en concertation avec toutes les commissions sportive Ligue et Départements.

Attendre le PV du dernier Bureau Fédéral qui a déjà validé les premières modifications réglementaires.

Analyse des points de règlement dont il n'existe pas, actuellement, de lignes dans les dispositions financières.

Présentation au prochain Comité Directeur d'une proposition de rédaction du Statut Régional de l'Entraîneur pour la prochaine saison.

9.2 Basket Entreprise 3x3

Pour le 30 novembre 2018, il faut désigner une équipe 3x3 pour représenter la Ligue.

X – DIVERS

Renault LABARTHE fait remarquer, qu'au niveau de la facture des clubs, la quote-part de la Ligue n'apparaît pas, parce qu'on ne peut en remplir qu'une seule et que les 3 secteurs apparaissent. Cela pose problème à certains Comités pour leur facturation aux clubs.

Gérald NIVELON propose déjà de prévenir la FFBB que la donnée ne sera pas bonne et qu'ensuite, laisser le barème Régional à « 0 » et dire aux Comités de majorer leur barème départemental avec la quote-part Régionale spécifique au secteur.

Un courrier sera fait dans ce sens aux Comités

La Liste des membres du Comité Directeur de la Ligue, délégués aux Comités Directeurs Départementaux sera validée à la prochaine réunion de Bureau du 11 décembre 2018.

CLOTURE DE SEANCE : 22h00.

Secrétaire Générale
Janine MULAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Janine Mulas', with a long horizontal stroke extending to the right.